



Projet Pédagogique
Structure : ALSH JEAN JAURES
Année 2022-2023

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure	3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET.....	3
Champs d'action du projet.....	3
Caractéristiques	3
La structure et son environnement.....	Erreur ! Signet non défini.
Les dispositifs	Erreur ! Signet non défini.
LE PUBLIC VISE.....	8
Caractéristiques par tranche d'âge	8
Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs	9
LES OBJECTIFS DU PROJET.....	10
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange.....	10
Les objectifs du PEL - PEdT	11
Les objectifs du Plan Mercredi	12
Les objectifs généraux.....	12
Les objectifs opérationnels	15
Les projets d'activités.....	18
Les projets d'enfants	Erreur ! Signet non défini.
LES METHODES PEDAGOGIQUES	21
LES MOYENS.....	22
Les humains.....	Erreur ! Signet non défini.
Les partenaires	Erreur ! Signet non défini.
Le fonctionnement de la structure (adapté à la situation sanitaire)	Erreur ! Signet non défini.
La communication	Erreur ! Signet non défini.
L'EVALUATION.....	25
Les outils d'évaluation.....	27
La Charte de qualité	27
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	28
Les moyens.....	28
Nos engagements.....	28
La Fédération Léo Lagrange Fédération.....	29
La Délégation Nationale Enfance	30



Présentation de la structure

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2020 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2020/2021 à 2023/2024 ».

Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **9 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

Contexte

Perpignan (*Perpinyà* en [catalan](#)) est située dans le [département](#) des [Pyrénées-Orientales](#) et la [région Occitanie](#). Les habitants de Perpignan sont appelés les *Perpignanais*.

Selon l'[INSEE](#), sa population municipale *intra-muros* était de 122 765 Perpignanais et Perpignanaïses en 2018.

Géographie

Le paysage de Perpignan est surtout marqué par le [Pic du Canigou](#) (2 784 m), situé au sud de la ville juste à la frontière espagnole et visible depuis le centre-ville.

Perpignan s'étend du nord au sud sur près de 13 km et d'est en ouest sur près de 12 km.

Les espaces verts

Perpignan est une [ville fleurie](#), elle abrite plusieurs parcs. En voici les principaux :

Au centre-ville, Square, les Allées [Maillol](#), Le Jardin de la digue d'Orry, Le Jardin de la pépinière, Le Jardin des remparts, Les Jardins de la Basse, Le Jardin Terrus, font partie des plus connus.



Au sud, nous avons le [Parc Sant Vicens](#), le Parc des sports (moulin à vent), [Serrat d'en Vaquer](#), Las Canals.

Au nord, nous y trouverons entre autres le Parc Maillol.

Le quartier Vernet Salanque/Diagonale du Vernet

Le quartier Vernet Salanque est situé dans le quartier du Moyen Vernet, accolée aux citées Diaz, Saint-Genis des Tanyères, les Pêcheurs et El Vivès.

Ce quartier s'inscrit en zone franche dans lequel le taux de chômage est important.

La population profite d'une faible mixité sociale et culturelle.

Quelques commerces, un poste de police municipale, une école maternelle et primaire, un centre social, les accueils de loisirs primaires et maternels Jaures et Victor Hugo et un point jeune constituent les principales infrastructures qui donnent vie au quartier.

Les quartiers alentours

Liste des Quartiers de Perpignan (non exhaustive)

Haut-Vernet (**Vernet Salanque**) , Bas-Vernet, Moyen-Vernet, Saint Jacques, Saint Gauderique, Mailloles, Château-Roussillon, Moulin à Vent, Saint-Mathieu, Saint-Jean, Perpignan-Bompas, De la Gare, Saint-Assiscle, Parc Ducup, Les Remparts, Massilia, Clos Banet, Porte d'Espagne, Catalunya, Saint Charles, Les Coves, Saint Martin, Pascot , Mas Balande.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

Territoire de vie

Etude du PNRU (Plan Nationale de renouvellement Urbain) de la diagonale du Vernet :

La diagonale du Vernet regroupe donc 5 ensembles de logements sociaux :

El Vives, les Pêcheurs, Vernet Salanque, Diaz et Nouveau Logis.

L'ensemble Vernet Salanque a connu une concentration de graves difficultés économiques, sociales et sécuritaires : les populations extrêmement fragiles, le taux d'activités très faible, les dégradations publiques récurrentes ainsi que les vols et pratiques déviantes perturbent le fonctionnement résidentiel. L'intervention du premier PRNU a permis d'atténuer cette situation, d'importants travaux ont été réalisés avec des programmes de reconstruction et de diversification de l'habitat. La population reste majoritairement dans une situation précaire.

Selon l'office HLM, il présente un taux de précarité parmi les plus importants de la ville.

L'ALSH Jean JAURES se situe dans le quartier Vernet Salanque sur l'école élémentaire Jean Jaures, dans un bâtiment indépendant annexé au groupe scolaire

La structure

L'ALSH Jean JAURES se trouve implanté au cœur du quartier Vernet Salanque dans le groupe scolaire Jean Jaures (côté élémentaire), situé dans la ville de Perpignan (anciennement ZUS) et placés en REP/REP+ (Zone Urbaine Sensible/Réseau d'Éducation Prioritaire).

Ce site se trouve à Perpignan, 34 bis chemin El Vives, entouré d'une petite zone pavillonnaire et majoritairement d'immeubles type « HLM ».

Il est ouvert sur le **mois de Juillet** uniquement (*cf fiche d'identité*).

L'Accueil de loisirs est scindé en 2 structurations : un côté maternel (enfants de 3 à 6 ans) et un côté primaire (enfants de 6 à 12 ans).

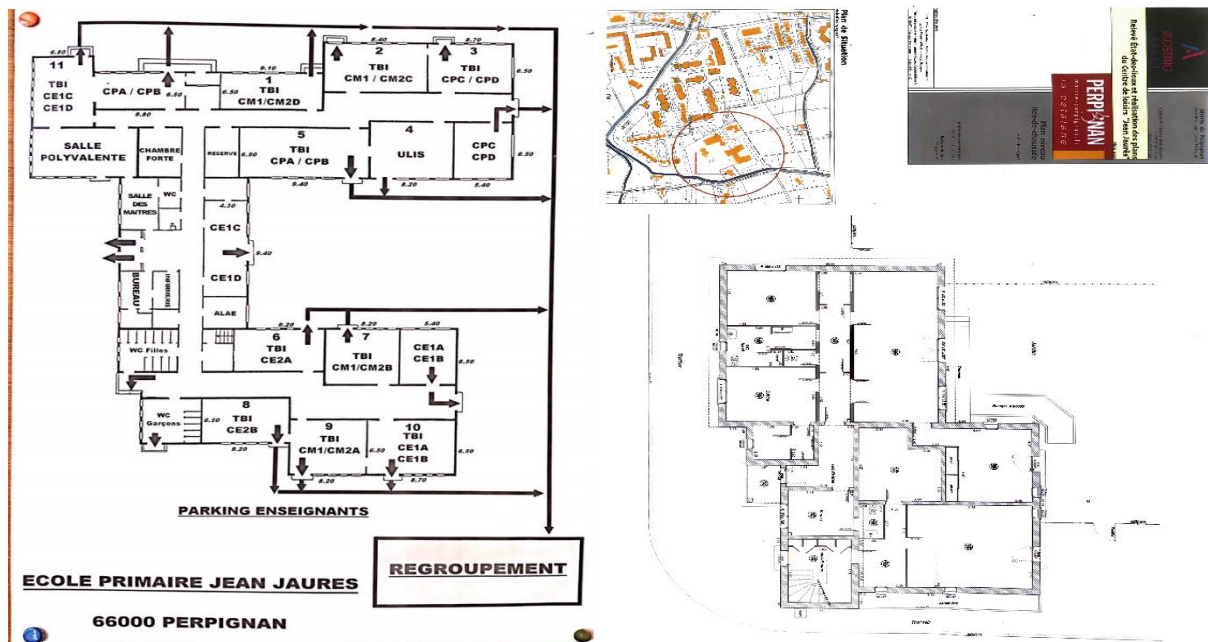
En tant qu'accueil de loisirs sans hébergement nous profitons d'un bâtiment complètement indépendant situé juste à côté de l'école. Nous utilisons aussi les locaux situés directement dans l'école primaire et maternelle.



Le directeur de l'ALSH est aussi responsable de l'ALAE durant l'année (périscolaire)

Le public accueilli est en grande partie issu du quartier Vernet Salanque. Nous constatons une faible mixité culturelle : les cultures d'origine du public sont majoritairement marocaines, turcs, algériennes, ainsi que de la communauté gitane ; et une très faible proportion d'origines latines et européens. Cette diversité est spécifique, notamment dans la relation aux familles (barrière de la langue, traditionalisme, analphabétisme, communautarisme...).

Les locaux (Ecole + ALSH) de l'ALSH Jean Jaures appartient à la ville de Perpignan, l'espace et les salles sont sous la responsabilité du directeur de l'ALSH durant le temps extrascolaire (vacances) Depuis 2007, la gestion pédagogique, humaine et financière nous est déléguée par le biais d'un marché à bon de commande (renouvelé en 2020)



Le groupe scolaire Jean Jaures comprend :

- L'école maternelle Jean Jaures - *Direction Cédric VALDIDIA*
- L'école élémentaire Jean Jaures - *Direction Hamed HAMAMI*
- Un bâtiment ALSH (3 salles d'activité dont une cuisine et des WC garçons et filles) – (*plan ci-dessus*) avec un petit jardin devant.
- Un bâtiment réservé à la restauration (cantine de l'école) – Service plateau coté primaire et cantine coté maternelle
- Les espaces extérieurs - cour devant le bâtiment solaire, un terrain de sport devant le bâtiment de la restauration et un jardin devant l'ALSH

L'ALSH Jean JAURES se situe dans le quartier Vernet Salanque sur l'école élémentaire Jean Jaures. Sur le quartier, il y a un Groupe scolaire (maternel et primaire) nommé donc **Jean JAURES**. Les familles rattachées à cette structure sont essentiellement résidentes dans les lotissements, maisons, villa et HLM des alentours.

L'école élémentaire scolarise **297 élèves** répartis dans **16 classes + 1 ULIS** (Unité localisée pour l'inclusion scolaire)



L'école maternelle scolarise **180 élèves** répartis dans **9 classes**.

L'ALSH Jean Jaures est ouvert à tous les enfants de Perpignan et ses alentours.

Cependant, le public fréquentant l'ALSH Jaures vient principalement du quartier Vernet Salanque, et donc du groupe scolaire Jean Jaures.

Locaux utilisés par la structure dans l'école primaire Jean Jaures :

- Une grande salle polyvalente
- Espaces sanitaires de l'école (WC)
- Une infirmerie
- Un bureau Directeur ALAE
- Le centre de loisirs primaire - ALSH (trois salles + une cuisine + WC)
- Tous les espaces extérieurs (cour + terrain de basket)
- Le Restaurant scolaire

Locaux utilisés par la structure dans l'école maternelle Jean Jaures :

- La salle motricité
- Le dortoir
- Sanitaires de l'école (WC)
- La salle d'accueil (garderie)

L'ALSH Jean Jaures profite de nombreuses possibilités de salles et d'espaces extérieurs.

Les ressources matérielles et sportives et pédagogiques sont très satisfaisantes.

Effectifs Eté 2021 :

	Effectifs moy/jour	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Moyenne
A.L.S.H Jaures	Maternels	6,5	7	7	7,5	7
	Primaires	11	13,5	9	10	11

Petits effectifs pour cet ALSH – La capacité maximum est pourtant de :

- **40 enfants de 6 à 12 ans**
- **24 enfants de 3 à 6 ans**

Il est important de rappeler que le directeur de l'ALSH s'occupe de l'ALM (maternels) et l'ALP (primaires), mais gère aussi l'ALAE sur le temps périscolaire ; il travaille aussi sur l'ALP Victor Hugo (quartier Diaz) mercredis et petites vacances scolaires. Ce qui favorise une continuité et une logique de territoire, ainsi qu'une cohérence éducative (« Plan Mercredis ») sur le quart





Fiche d'identité

Type : Accueil de loisirs sans hébergement **Accueil de loisirs primaire + Accueil de loisirs maternel**

Fréquence : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 7h45-18h15

Public : 40 enfants maximum de 6 à 12 ans - 24 enfants maximum de 3 à 6 ans (Habilitation DDCS)

Lieu : Centre Loisirs Jean Jaures – Ecole Maternelle Jean Jaures

Organisateur : Léo Lagrange

Équipe 1 animatrice référente primaire - 1 animatrice référente maternelle (accueil mixte)

1 directeur primaire/maternel animateur

Des CEE (Contrat Engagement Educatif) renforcent l'équipe en fonction des effectifs.

Formules et modalités d'accueil ALSH Jean Jaures

Ouverture Juillet 2022

(Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi)

Les inscriptions et le règlement des factures se font auprès du directeur de l'ALSH.

Les parents peuvent inscrire leurs enfants en journée ou demi-journée, avec ou sans repas.

Des accueils et départs échelonnés sont proposés.

L'accueil du matin ouvre à 7h45 jusqu'à 9h00.

Les parents peuvent récupérer leurs enfants entre 11h45 et 12h30, et les ramener entre 13h30 et 13h50, s'ils sont inscrits à l'ALAE (ceci concerne les élèves externes).

Accueil soir 17h00 à 18h15 (Fermeture)

Cet accueil est habilité par la DDCS, nous respectons les taux d'encadrement suivants :

- 1 animateur pour 8 enfants d'âge maternel.
- 1 animateur pour 12 enfants d'âge primaire.

Les dispositifs

La Ville de Perpignan mène depuis plusieurs années une politique éducative volontariste. La municipalité favorise une approche globale de l'éducation. Ainsi les différents acteurs et les différentes structures dialoguent et voient leurs actions éducatives coordonnées et pilotées par le biais du **projet éducatif local et d'un Contrat Enfance Jeunesse**.

Suite à la refondation de l'école et la ville de Perpignan a signé un PEDT qui reprend et précise les valeurs éducatives définie conjointement avec les partenaires du PEL.

Le PEDT est formalisé par secteur « collège », l'ALSH Jean Jaures dépend du secteur « PAGNOL » regroupant plusieurs sites du quartier nord de Perpignan (Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)

Les différents dispositifs éducatifs de la ville de Perpignan :

- PEL
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
- Dispositif de réussite éducative
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité
-

Ce projet pédagogique s'inscrit dans le cadre du PEDT de la ville de Perpignan.



Le projet éducatif de territoire (PEDT) a été réactualisé pour les années 2018 à 2021, ses principaux objectifs sont les suivants :

- **Privilégier le bien-être de l'enfant**
- **Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement**
- **Participer à la construction d'une citoyenneté active**
- **Développer les complémentarités éducatives**

Ce document est principalement destiné à l'organisateur, aux familles et aux enfants accueillis, aux animateurs et tout autre acteur éducatif intervenant auprès du public.

LE PUBLIC VISE

Caractéristiques par tranche d'âge

	Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
3/6 ans	<ul style="list-style-type: none"> - croissance rapide - prise de poids - perte des dents, - développement des sens, - développement du langage et de la pensée 	<ul style="list-style-type: none"> - apparition de la pensée symbolique - acquisition des notions temporelles - imagination 	<ul style="list-style-type: none"> - début de socialisation - passage d'Il / Elle au prénom - début du partage - début des jeux de rôles

Besoin...	De 6 à 10 ans	De 10 à 12 ans
D'imitation/ de création	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social.</p> <p>Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.</p>	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande.</p> <p>Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.</p>
de fiction, imaginaire/ de réel	<p>Jeux symboliques</p> <p>Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.</p>	<p>Possibilité d'intérioriser, rêverie.</p> <p>L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).</p>
De socialisation/ d' « autonomie »	<p>Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants.</p> <p>Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.</p>	<p>Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent.</p> <p>Envie d'indépendance, responsabilité</p>



D'aimer, d'être aimé/	L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.	Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.
De mouvement	L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles	
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante. Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.	Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.
D'activité/ de « ne rien faire »	Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété.	La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.
	Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde , des autres, intérioriser ses expériences . <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes ➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels ➤ Possibilité de silence ➤ Aménagement permettant de se reposer ➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible ➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux 	

Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs

Malgré le nombre important d'enfants scolarisés sur Jaures la proportion d'enfants fréquentant l'ALSH reste faible. Les enfants accueillis sont principalement ceux dont les parents travaillent, avec une petite part d'enfants dits « difficiles ». La mixité garçon/fille reste assez équilibrée avec un ratio Le manque de mixité social et culturel du quartier se retrouve autant à l'école qu'au centre de loisirs Les modes de communications sont assez violents, basés sur le rapport de domination/provocation. Les insultes et coups sont assez fréquents, moqueries et prise à partie des plus « faibles » ; phénomène de groupe qui s'accroît lorsque l'émulation prend place autour de ces situations.

Les enfants sont très actifs et demandeurs d'activités en tous genres – besoin de se dépenser et de se canaliser. Ils adhèrent facilement à nos démarches et propositions.

Ceci dit l'organisation et le temps doit être organisé et réfléchi de façon cadrée et précise. Les temps doivent s'enchaîner, et ce de façon rituelle pour chacun des groupes, afin d'apporter structuration et cadres.

Dans son quotidien : le public fréquente beaucoup les espaces jeux extérieurs (stade, city stade, stade Vernet Salanque) ou devant leur résidence.





LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

- **L'Enfant dans sa singularité**

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- **L'Enfant acteur,**

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- **Une équipe engagée et impliquée,**

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

- **La place des familles,**

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.



Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- **Un accueil qui s'inscrit dans un territoire.**

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les dif-férents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs du PEL - PEdT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEDT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,



4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)

5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PedT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,

Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.

Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné aussi sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. ». Dans le cadre du plan mercredi, les accueils de loisirs du mercredi deviennent « périscolaires » et sont intégrés dans un projet éducatif territorial ; ils doivent être déclarés comme accueils collectifs de mineurs à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCS/PP) du département où ils sont organisés.

Dans les projets mis en œuvre les mercredis, nous rechercherons :

- La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant (ALSH et ALAE, extrascolaire et périscolaire)
- L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)



- La mise en valeur de la richesse des territoires
- Le développement d'activités éducatives de qualité

Quelle continuité pédagogique en pratique sur la diagonale du Vernet ?

Garantir cette continuité éducative sera une finalité majeure : Pour se faire, le but est clair, les directeurs accompagnent leurs différentes équipes afin d'harmoniser leurs méthodes et pratiques sur tous les temps et tous les sites du public accueilli. Les enfants de l'école Jean Jaures se retrouvent les mercredis et petites vacances sur l'ALP Victor Hugo (Diaz) et Juillet sur l'ALP et l'ALM Jaures (dans l'école)

Des équipes professionnelles et référentes : Le directeur est présent sur toutes les structurations auprès du public. Du temps de l'ALAE (lundi, mardi, jeudi et vendredi – temps du midi et soir) en passant par les ALSH des mercredis et des vacances.

Des règles et des méthodes pédagogiques communes : Les projets pédagogiques des 3 structurations prennent en compte ce souci de continuité éducative : le rôle, l'attitude et le positionnement des adultes responsables sont similaires d'un temps à l'autre. Etant donné que nous restons sur le même secteur auprès du même public, il est primordial de maintenir cette harmonie dans nos pratiques : mêmes acteurs et donc mêmes règles et discours de l'adulte identique.

Les « espaces leçons » aussi sont réfléchis selon une logique de territoire puisque que la ville de Perpignan délègue la gestion du lot du quartier Nord (**9 ALAE et 6 ALSH**) à l'association Léo Lagrange. Les heures des accueils (matin, midi, soir et accueil échelonnés) aussi ont une logique commune. Le travail de formation et de régulation mené sur les temps de réunion et de préparation de l'équipe d'animation s'effectue aussi dans cette ligne de conduite dans le but de maintenir un positionnement de l'adulte responsable commun et rassurant à tous les sites du quartier Nord de Perpignan.

Des projets de qualité et des actions suivies :
Première année sur Jaures

Des locaux, ressources et espaces mutualisés : Le directeur gère le budget alloué des 3 structurations. Il est responsable des lieux et bâtiments sur son temps de face à face avec le public. Les Locaux ALP peuvent servir sur le temps ALAE et inversement pour des projets et actions plus longues, le matériel et les ressources sont aussi utilisables d'un temps à l'autre.

Les outils Léo Lagrange : Représentatifs de l'identité et des valeurs de notre association : *La Chartre qualité, la Boîte débat, le Calendrier de l'animateur, les fiches d'activités Défis et différences et Supercap, Les jeux Citadroit, Equilibro, Pose photoprose, Planète Agora* ou encore *Autochtonia...* pour ne citer qu'eux – Autant de jeux et support d'intervention innovants à disposition de l'équipe d'animation et qui peuvent être utilisés sur tous les temps (ALAE/ALSH périscolaire/ALSH extrascolaire)

Les objectifs généraux

Notre projet pédagogique s'appuie ainsi sur le projet de la Fédération Léo Lagrange, tout en faisant du lien avec le P.E.D.T :

Nous ferons la distinction entre les objectifs à atteindre pour l'adulte responsable : qui relève des missions, du rôle et de l'attitude de l'animateur (partie I), et les objectifs pédagogiques vis-à-vis du public (partie II)

I Rôle et attitude de l'animateur

1/ Assurer la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant



- Avoir un comportement, une tenue et un vocabulaire approprié
- Formuler des règles de sécurité non-négociables
- Rappeler et répéter ces règles
- Donner des consignes de sécurité lors des activités, jeux et sorties du centre
- Surveiller activement l'individu, le groupe
- Ne pas abuser de son autorité pour des futilités
- Ne pas déstabiliser l'enfant dans ses croyances
- Se former et « s'auto-former »
- Utiliser les théories de connaissance de l'enfant dans ses pratiques
- Être cohérent avec les pratiques de l'équipe

2/ Proposer un accueil de qualité pour les enfants et les parents et favoriser le « mieux » vivre ensemble

- Donner des repères spatio-temporels et humains
- Proposer et impulser des jeux ponctuels
- Préparer des activités et des ateliers originaux, adaptés à sa tranche d'âge
- Poser et expliquer le déroulement de la journée bien défini
- S'amuser, évidemment, les enfants ont ce besoin fondamental
- S'appuyer sur l'imaginaire.
- Remettre en question
- Être à l'écoute, doux, agréable et souriant.
- Respecter nous-mêmes les règles – notion d'exemplarité
- Être à l'écoute, facilitateur, médiateur
- Expliquer toujours pourquoi
- Gérer les conflits

3/ Travailler en équipe, harmoniser nos pratiques, évaluer et réajuster notre travail

- Avoir un positionnement d'adulte responsable
- Donner son avis le plus objectivement possible
- Prendre les décisions ensemble
- Échanger afin de se mettre d'accord
- S'écouter, s'aider et se conseiller
- Proposer, apporter des solutions aux problématiques ciblées
- Ne jamais se contredire devant les enfants
- Respecter le projet pédagogique et de fonctionnement
- Savoir se remettre en question
- Savoir critiquer (positivement ou négativement) en se basant sur des faits et non du ressenti
- Ne jamais prendre la critique comme réductrice, mais comme conseil afin de s'améliorer professionnellement

II Objectifs généraux pédagogiques 2021-2022 :

1 /Contribuer à rendre l'enfant autonome et responsable, selon son âge et ses capacités

2/ Éveiller à un comportement « éco-citoyen »





Les objectifs opérationnels

Chaque objectif général se décline ensuite en plusieurs objectifs opérationnels.

L'objectif opérationnel est le détail plus concret des actions qu'il nous faudra mettre en place pour atteindre l'objectif global fixé (ou objectif « de terrain »).

1/Contribuer à rendre l'enfant autonome et responsable, selon son âge et ses capacités

1/Objectifs opérationnels

- Dans notre pratique et notre discours, nous veillerons à encourager l'enfant, sans faire à sa place lors de ses réussites et des progrès. Nous travaillerons sur les fonctionnements ensemble lors des temps de réunion et de régulation.
- Les enfants devront être acteurs de leur repas et seront encouragés à manger proprement et dans la convivialité, ainsi qu'à éviter le gaspillage et le bruit (horloge de couleur avec 3 niveaux) ; Un plan de table de la cantine est établi et matérialisé en cantine (visible de tous). L'enfant pourra être aussi responsable de table (appelé chef de table) et gérer le dessert. Il n'est toutefois pas un serveur et rappelle aux camarades leur rôle dans le rassemblement des couverts et le vidage des assiettes dans la poubelle de table. Nous adapterons les espaces et notre posture en fonction des âges ; en tant qu'accueil mixte accueillant des enfants de 3 à 12 ans.
L'accès à davantage d'autonomie pour les enfants d'âge maternel sera une priorité.
- Permettre à chaque enfant de faire des choix dans les activités et les projets, d'émettre un avis et/ou une proposition lors des temps d'échanges mais aussi durant les moments moins formels – des temps de concertation seront menés chaque début de cycle chaque premier lundi avec une présentation des projets de cycle dans lesquels ils devront se positionner – Un arbre ou une boîte d'expression sera à disposition afin de recueillir les idées des enfants quant aux activités proposées et / ou au fonctionnement. Une attention toute particulière (posture/activité) sera accordée aux maternels pour assurer une transition douce de la maison vers le centre de loisirs
- Les écouter et répondre aux demandes d'activités et de jeu dans la mesure du possible et de la réglementation durant les temps libres en « jouant et faisant avec » le public, l'enfant.
- Mettre en place des plannings, des fonctionnements et des aménagements adaptés à chaque tranche d'âge lors des temps de préparation en équipe. Proposition d'un espace libre détente tous les jours, ainsi qu'un temps d'animation cadré intérieur et un temps d'animation cadré extérieur.

2/ Éveiller à un comportement « éco-citoyen »

2/Objectifs opérationnels

- Valoriser les « bons comportements » et sanctionner « les mauvais comportements » L'enfant comprendra qu'un accueil de loisirs fonctionne tout comme une microsociété : création et matérialisation des règles en début d'année. Tableau des responsabilités pour les primaires les impliquant dans la vie et l'organisation du centre.
- Roue des émotions chaque matin – Chaque enfant est libre de communiquer aux autres, afin de prendre en compte chaque individu.
- Action de sensibilisation et d'éducation à la non-violence : les dangers d'internet et des médias, le harcèlement, le racket et les jeux dangereux.



- Sensibiliser les enfants au non-gaspillage et à la gestion des quantités demandées – un travail sera entamé en partenariat avec le SYM, les agents de restauration et les animatrices. Le pain et les fruits gaspillés seront régulièrement pesés.
- Permettre la découverte de nouvelles pratiques sportives Permettre la découverte de nouvelles pratiques artistiques et culturelles
- Développer des actions concrètes (débats, échanges, ateliers libre expression, concertation) : Projets pour faciliter l'émergence et accompagner la mise en vie de projets d'enfants.
Une journée par semaine : création du planning d'activités pour les 10-12 ans

Journée type

ALSH Maternel :

7h45~9h15	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents)/ petit déjeuner/point café parents/lieux de vie
9h15~9h30	Fin de l'accueil. Répartition des enfants dans les groupes d'âge respectifs. / réunion du matin /mise en train/présentation de la journée



9h30 ~10h15	Toilettes/jeux libre extérieur
10h15 ~ 11h30	Mise en place de l'activité(s) prévue(s) dans le programme d'activité. /rangement/ toilettes
11h30 ~ 12h	Accueil échelonné pour les enfants qui ne restent pas à la cantine, retour au calme avant le repas
12h~13h	Repas / Toilettes / tous les enfants
13h15~15h00 15h00~16h00	Sieste pour les tous petits et les petits au dortoir puis réveil échelonné Toilettes / activités
13h45~14h15	Accueil échelonné des enfants
13h15~14h15	Temps calme pour les grands
14h15~16h00	Fin de l'accueil puis activités / toilettes grands
16h00 ~ 16h45	Goûters/ toilettes / réunion d'enfants par groupe
16h45	Retour dans les salles d'accueil
17h00~18h15	Départ échelonné des enfants / lieux de vie / fermeture centre

ALSH Primaire :

7h45-9h	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents)
9h-9h15	Fin de l'accueil. Répartition des enfants dans les groupes d'âge respectifs.
9h15 - 9h30	Réunion animateur-Enfant Présentation de la journée aux enfants



9h30 - 11h30	Mise en place de l'activité(s) prévue(s) dans le programme d'activité. Sortie.
11h30- 12h15	Temps libre et Accueil échelonné des enfants
12h-13h	Toilettes et repas
13h15-14h15	Temps calme
13h45-14h15	Accueil échelonné des enfants
14h30-16h00	Mise en place de l'activité(s) prévue(s) dans le programme d'activité. Sortie.
16h00-16h30	Toilettes et goûters
16h30-17h00	Réunion animateur-Enfant
17h00-18h15	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents)

Les projets d'activités

Projets d'animation/activités :

Par période, des projets spécifiques seront mis en place selon un domaine d'activités bien précis. L'équipe d'animation sera accompagnée et formée à la notion et à la méthodologie de projet d'activités, d'animation. Une démarche générale sera alors définie en concertation et nous permettra de dégager ainsi une ou plusieurs thématiques de projet.

La démarche globale de découverte et/ou de loisirs sera alors présentée aux enfants, démarche qui, au fil des séances d'activités évoluera et progressera vers une finalité palpable (production ou création collective/individuelle, spectacle, sortie, rencontre inter centre, exposition, portes ouvertes...)



Les projets sont à l'initiative de l'équipe, mettant en avant leurs compétences. Chaque animateur met en place un projet sur un thème spécifique (négocié avec le directeur) par période allant d'un cycle à l'autre (d'une vacance à l'autre)

Les trames sont distribuées en fin de cycle pour préparer le suivant, l'écrit est rendu au responsable afin d'en assurer le suivi et la mise en œuvre

Le directeur, coordonne l'écriture des projets d'activités et assure ensuite leur cohérence avec les projets éducatif et pédagogique. Les projets d'activités détaillent le déroulement des activités. Ils permettent aux animateurs de préciser le déroulement d'un temps d'animation. L'ensemble des projets d'activités est conservé

Piste à développer : Projets à l'initiative des enfants (*voir Projets d'enfants*)

Les thèmes abordés et les démarches d'apprentissage et pédagogiques sont cadrés par le directeur et font du lien avec le PEDT, le projet éducatif de Leo Lagrange et le projet pédagogique.

Les projets d'enfants

La participation des différents publics au sein de nos structures est une des priorités de Leo Lagrange. (Voir plus haut « L'enfant acteur »)

Dans notre travail pour développer cette démarche l'équipe du Bas Vernet sera formée et accompagnée par le directeur du site ALAE Jean Jaures. Nous nous baserons sur l'échelle de participation des publics établie par le sociologue Sherry Arnstein en 1969 ; réadaptée au monde de l'animation et aux projets d'enfants par Roger Hart en 1992 (*Annexe participation des publics*)

Les animatrices et animateurs seront donc formés à ce concept, la finalité étant de développer des actions, des outils, une posture et une démarche de façon à tendre vers le plus haut degré de participation des enfants.

L'équipe d'animation sera le premier accompagnateur des projets et des idées des enfants. Il ne s'agit pas de se limiter à donner des responsabilités aux enfants, les impliquer dans l'élaboration des règles ou leur donner accès à davantage d'autonomie. L'idée est de permettre au public d'agir pour et dans son environnement direct, sa structure et plus tard la société ; de lui permettre de faire évoluer les choses, de remettre en questions les fonctionnements et les cadres pour les améliorer, d'apporter de nouvelles idées d'activités et de formuler tout simplement leurs envies.

L'équipe est formée à la notion d'écoute active et de menée de temps de concertation et de débats. Dans sa pratique quotidienne il doit être capable de repérer toutes demandes verbales ou non verbales afin d'y répondre le plus favorablement possible.

Qu'est-ce qu'une demande d'enfant ?

Afin de faciliter l'émergence et la prise en compte des regards et avis du public, des temps de réunion (concertation) par tranche d'âge sont mis en place en début de cycle.



Chaque adulte explique au public le programme de la période, sensibilise aux différents thèmes des projets qui seront abordés. Un libre échange prend place, l'enfant peut donner son avis, dire s'il aime ou n'aime pas et surtout peut proposer ou formuler de nouvelles envies.

Il existe aussi une boîte à idées, mais attention à bien dynamiser cette action de façon à ce que les remarques des enfants ne « s'endorment pas ». En fin de chaque cycle les demandes et remontées doivent être épluchées et pris en compte dans la mesure du possible. De façon quotidienne et après chaque journée, l'enfant fait un retour sur sa journée et exprime en quoi cela lui a plu ou non.

L'adulte peut aussi donner son avis. Les remarques doivent être prises en compte quand elles sont pertinentes. L'animateur doit faire preuve de recul et de remise en question.

Cette démarche est en constante évolution, car la posture de l'adulte est primordiale à la réussite de cet accompagnement. La démarche se précisera durant des temps de formation et d'accompagnement mené par le directeur dans le but d'adapter un projet d'animation spécifique visant le plus degré de Participation des publics (Réalisation de projets initiés et menés par les enfants)

D'autres projets et outils seront renforcés comme « *l'arbre à palabre* » (mur d'expression libre et non fermé mais anonyme), « *réalise tes envies* » (projet sur l'émergence et l'accompagnement d'idées d'enfants).





LES METHODES PEDAGOGIQUES

Notre posture est claire et fait directement du lien avec les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (*Cf Projet éducatif Léo Lagrange : La place des enfants, La participation active des enfants, La valorisation des enfants ...*)

Nous sommes au carrefour des interrelations de tous les différents acteurs éducatifs de l'enfant (parents et familles, enseignants, ATSEM, agent de cantine et d'entretien, responsable ville éducatif et restauration...) et sommes « un » interlocuteur privilégié du public. A l'écoute et facilitateur nous nous devons de faire du lien avec ces différentes personnes pour une prise en compte globale de l'individu, un meilleure connaissance et un suivi de qualité de l'enfant.

L'animateur doit savoir formuler des cadres non négociables, laisser faire et/ ou instaurer un dialogue de façon démocratique. Une alternance et un juste milieu entre directivité, semi-directivité et non directivité doit être trouvé, selon les situations, les moments de la journée et les individus. Nous sommes là pour accompagner l'enfant dans sa recherche de place dans un groupe, lui faciliter l'accès aux activités et ateliers de façon à ce qu'il organise son temps libre en fonction de ses envies et ses besoins physiologiques. Il sera *par exemple* important sur les temps libre et d'accueil de mettre en place un espace « libre et détente » de façon à permettre à l'enfant de choisir quelque chose qui lui plaît, de lire ou se reposer, ou tout simplement ne rien faire.

Les transmissions en cas de réussites ou d'échecs de l'enfant doivent être faites aux parents, aux enseignants. Les bons comportements seront reconnus, valorisés et félicités, les mauvais seront sanctionnés.

Nous utiliserons la médiation dans notre gestion des conflits par la non-violence (CNV), afin que le public saisisse les enjeux du respect d'un cadre, d'une règle. Les sanctions feront du lien avec l'acte répréhensible. (*Annexe gestion des conflits*)

Des moments de valorisation doivent permettre à l'individu, au groupe d'être mis en avant en mettant l'accent sur la parentalité en offrant de la transparence aux familles sur ce qui est fait sur nos structures. Des après-midi portes ouvertes, des spectacles, des goûters où les familles sont invitées et participent sont des moments forts et doivent être régulièrement prévus.

En termes de démarche pédagogique (*Annexe posture d'équipe*) nous nous devons d'instaurer une relation de confiance basée sur l'écoute active, la bienveillance et l'exemplarité. Un animateur doit savoir accompagner sans faire à la place de l'enfant, et savoir instaurer le dialogue quand nécessaire. Nous sommes force de proposition dans l'instant et nous savons adapter et réévaluer notre posture pour nous améliorer (bilan et évaluation)

L'animateur est (par exemple) avant tout garant de la sécurité physique, affective et morale des publics accueillis. L'animateur est porteur des valeurs du projet pédagogique et se doit de répondre aux rôles et attitudes attendus par la direction

(Mais encore pour plus de détails Voir « Rôles et attitudes » dans Objectifs opérationnels.



LES MOYENS

Les humains

L'équipe d'animation est composée d'un directeur titulaire du BPJEPS loisirs tous publics, s'occupant de l'ALSH Jean Jaures.

Il a pour missions :

- La gestion financière, administrative, humaine et matérielle
- La formation des animateurs, leur suivi et leur appréciation
- La mise en place d'outils pédagogiques et organisationnels en direction de l'équipe
- La relation avec les familles, les partenaires internes et externes aux structures

L'équipe d'animation est aussi constituée de 2 animateurs référents (1 maternel + 1 primaire) + CEE selon effectifs.

1 animatrice référente est déjà déployé avec le directeur sur tous les temps et structurations

Ils ont pour missions :

- L'accueil des enfants et des familles
- L'aménagement des salles
- La préparation, la mise en place, la mise en œuvre et le rangement de leurs projets d'activité, d'animation
- Ils sont garants de la sécurité physique et affective de chaque enfant.
- Ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.
- Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique, de fonctionnement, ainsi que les projets définis en équipe
- Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation et bilans.

Le matériel

Le matériel pédagogique : Des réserves et ressources (armoires sur l'ALAE et l'ALSH, 1 bureau sur l'école et l'ALSH et 1 local sportif + 1 salle annexe pour le matériel « été » ALSH) sont présentes sur chacun des sites. Des commandes et des achats peuvent être effectués via une liste de fournisseur sur Perpignan (Décathlon, Gifi, Auchan, Super U...) et un fournisseur spécifique par internet (LACOSTE Majuscule). Les achats sont validés et effectués par le directeur ou son adjointe/référents.

Un nécessaire et un stock minimum doit être à disposition des publics pour le fonctionnement quotidien : feutres, crayons feuilles, jeux de société ; matériel sportifs (ballons, cerceaux etc.). Un stock de matériaux recyclés et récupérés et aussi à disposition pour les projets spécifiques.

Nous veillerons à utiliser du matériel à l'âge des enfants et à mettre hors de portée les produits d'entretien et tout matériel dangereux



Les espaces

Proximité Centre-ville et infrastructures sportives et culturelles à pied ou bus.

Aux abords du quartier : Il existe aussi 1 city stade avec terrain de foot et paniers de basket, le stade Vernet Salanque et un point « Jeunes » - (N.B) *Connaissance de l'environnement à développer*

Les relations

Sur l'ALAE :

Nous avons démarré cette rentrée avec une équipe complètement remaniée. Après un cycle nous commençons à être repérés et identifiés des familles qui nous accordent petit à petit leur confiance. Ce travail doit perdurer et sera la base solide de notre travail.

L'équipe évolue dans une dynamique sérieuse basée sur l'échange, la discussion et la remise en question. Le directeur est garant du bon respect de ce cadre et régule son équipe vers le bon respect du présent projet pédagogique.

La relation aux parents est cordiale et saine.

Les enfants commencent à évoluer (après une phase « test ») dans le respect des cadres généraux, de façon globale tout ils progressent et saisissent l'importance du respect des règles. La collectivité pouvant être une contrainte par moment, il est important de leur rappeler la notion de groupe et « d'esprit d'équipe » que nous attendons de chacun pour tendre vers une vie quotidienne agréable pour tous (adultes, enfants comme parents). L'équipe reste attentive et réactive en cas de conflits et de problématiques.

Les animatrices et animateurs font remonter toutes difficultés liées à l'organisation et/ou au suivi de l'enfant. Nous sommes très attentifs aux remarques et remontées des parents et familles.

Quelques enfants difficiles à gérer nécessite une attention particulière et un suivi plus poussé, notamment avec la mise en place de contrat et d'entrevues avec les familles et le directeur.

Sur l'ALSH :

Ce sera une première sur cet été 2022, nous espérons nous inscrire sur la continuité du temps périscolaire et accueillir d'avantage d'enfants que l'été précédent.

Financiers

Ils varient et sont indexés sur le Quotient Familial .C'est un marché à bon de commande, c'est la fédération Léo Lagrange qui est organisatrice de l'ALSH

Il est alloué pour le budget pédagogique de la structure la somme de 2.88 €/journée enfant réalisée.

Un budget prévisionnel est calculé pour la période. Ce budget sera actualisé en fonction de la réalité des effectifs enfants.

Concernant les formules d'inscriptions aux accueils de l'ALAE pour les enfants et leurs familles : la procédure la grille tarifaire et la facturation sont établies par la ville de Perpignan selon le quotient CAF ou MSA (MSA tarif unique).

Les partenaires

La ville de Perpignan est l'organisateur de l'activité au regard de la DDCS. Pour rappel, les locaux appartiennent à la municipalité. La DAEE (division de l'action éducative et de l'enfance) est le service principal en terme de partenariat pour l'association Léo Lagrange, les référents éducatifs (coordinateurs ville) dépendent de ce service et sont, avec ceux de l'association Léo Lagrange, nos responsables directs.



Nous sommes aussi en étroite collaboration avec les autres services de la ville (Direction des services techniques, Cadre de vie, enfance et loisirs, sport...) et leurs infrastructures (musées, médiathèque, espaces aquatique, et tous autres espaces sportifs et culturels). Nous avons également mis en place des partenariats avec différents intervenants (DDCS, école, associations ...), afin de nous inscrire dans le PEDT. (*Voir Plan Mercredi et projet d'activités*)

Les intervenants DDCS, qui viennent promouvoir la pratique du sport l'année précédente, sont réorientés aussi sur les mercredis et les vacances scolaires.

La communication

Les programmes sont matérialisés en amont, affichés et distribués devant l'école. Les menus et allergènes sont affichés à l'intérieur (panneau de liège dans l'ALAE).

Une campagne d'information sur **l'ouverture du centre en Juillet 2022** devra être effectuée début Juin 2022. Des notes et informations orales seront multipliées afin de faire une bonne promotion du centre. Nous profiterons de la relation de confiance instaurée sur le temps périscolaire.

Les heures d'ouverture et contact du directeur apparaissent aussi sur le panneau d'affichage de l'ALSH de l'école et dans les programmes réalisés.

Le site internet de l'association Léo Lagrange régulièrement actualisé en photo et articles par la coordination. Aussi, nos actions sont mises en valeur dans l'E-lettre de la mairie et/ou le site de l'association Leo Lagrange ainsi que dans le Face book de la ville (Joseph Badiane).





L'ÉVALUATION

L'évaluation porte sur les objectifs opérationnels (pédagogiques).

Elle permet de mesurer :

- Les écarts et concordances avec les résultats, transformations attendus
- Les avancées ou non en termes d'acquisitions, en terme éducatifs qui ont été possibles grâce aux actions du projet pédagogique mises en place.
- La pertinence ou non des actions mises en œuvre et des méthodes pour l'atteinte des objectifs, cela demandera de faire une analyse de l'évaluation faite par rapport aux objectifs éducatifs et pédagogiques.

L'évaluation se fait régulièrement, afin de ne pas « s'égarer » dans l'action et oublier les objectifs visés ainsi que les démarches annoncées. Il peut s'avérer nécessaire de revoir, préciser les objectifs opérationnels au vu de la situation rencontrée, les étapes à adapter.

Il est donc indispensable de la prévoir dès le début de l'année : quand ? comment ? quoi ? avec quel(s) outil(s) ? par qui ? avec qui ? (adultes, enfants, prestataires, collaborateurs, partenaires....)

Evaluations individuelles des équipes d'animation en fin de cession sur l'atteinte des objectifs opérationnel et leur rôle et attitude

Bilan d'équipe et d'activités fin Juillet 2022

Réadaptation et évaluation du fonctionnement et de l'organisation pour l'été suivant.

Une évaluation finale est indispensable à l'action maîtrisée dans le temps.

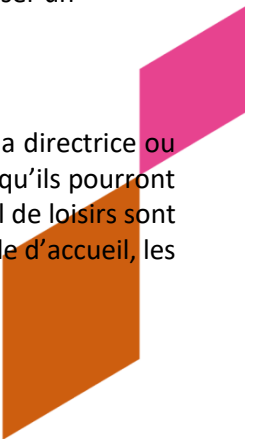
Elle permet de formuler des perspectives pour conduire les actions qui suivront afin de les rendre encore plus pertinentes.

Les Bilans d'activités

Les bilans d'activités avec l'équipe d'animation se font en fin de chaque cycle sur papier qui me permet de remplir le bilan général de l'année. Les différents partenaires et financeurs de l'accueil de loisirs reçoivent régulièrement des bilans d'activités qui permettent, d'évaluer, de dresser un constat, de rendre compte des actions menées sur une période donnée.

Questionnaire aux parents

Nous proposons aux parents de participer à notre démarche d'évaluation. Pour cela, la directrice ou un animateur leur transmet un questionnaire / enquête de satisfaction en fin d'année qu'ils pourront compléter de manière anonyme. Toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées par les usagers (La communication, les inscriptions, les horaires et période d'accueil, les repas, alimentation etc., les locaux, les activités et objectifs éducatifs). Cette participation vient s'ajouter à notre Démarche Qualité globale.





Le projet pédagogique

Le projet pédagogique sera évalué en fin d'année par l'équipe. Nous vérifierons l'atteinte ou non de nos ambitions. Nous vérifierons si chaque action prévue qui a été concrètement fait sur le terrain. Les réunions d'équipes sont un moyen de remettre en question certaines pratiques et actions de terrains dans le but de les améliorer, voir les modifier.

Le responsable de l'ALSH met à disposition un outil de bilan d'équipe et d'évaluation de ce dit projet. Les objectifs généraux et opérationnels y sont disséqués un à un par le directeur et son équipe ; le pourquoi d'une réussite ou d'un échec sera évalué et nous déterminerons si cela doit être reconduit (ou non) pour l'année suivante.

D'autres pistes d'objectifs peuvent être suggérées et pourront être le moteur de nouveaux modes opératoires pour l'année suivante.

Lors de ce temps de bilan, la réécriture du projet pédagogique et donc sa réadaptation sur le terrain pour l'année suivante se fait en étroite collaboration entre le directeur et son équipe d'animation. Le projet pédagogique n'est donc pas figé, mais évolutif et s'améliore chaque année scolaire.

Les réunions d'équipes

Le directeur, organise des réunions d'équipes avant l'été 2022. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe. Les jours de préparation des Vacances, les convocations par mail sont envoyées.

Le projet pédagogique est présenté. Le travail de l'équipe y est coordonnés, les programmes et projets d'activités y sont discutés et élaborés. Le projet d'animation de chaque animateur est écrit durant les premières réunions précédant le mois de Juillet 2022.

Une réunion en milieu et en fin (Bilan) de mois de Juillet sont prévues.

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.

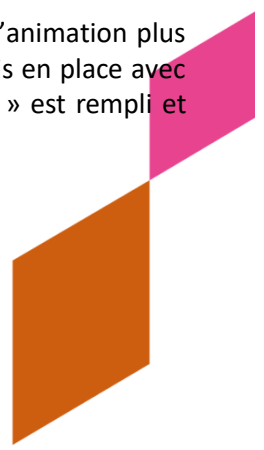
Bilan d'équipe et évaluation individuelles

Les évaluations individuelles sont planifiées fin Juillet 2022. Un support est fourni, les critères sont formulés. Il est question de vérifier et d'accompagner l'adulte dans sa progression et son acquisition des compétences et du rôle de l'animateur attendu. Les rencontres sont formalisés dans le cadre d'une entrevue.

L'équipe fait le bilan lors de la réunion de fin de centre. Les objectifs sont discutés et réadaptés pour l'année suivante en concertation avec l'équipe d'animation. Le fonctionnement est aussi réajusté si nécessaire.

Bilan des organisations et des partenariats

Dans le cadre des partenariats engagés sur certains projets d'activités ou actions d'animation plus longues (DDCS, Actions transversales...) des temps d'échange et d'évaluation sont mis en place avec les intervenants, le directeur et les responsables éducatifs. Une fiche « bilan Action » est rempli et transmise à la coordination ville et Leo Lagrange par action globale de loisirs.





Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs Jean Jaures. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.



L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs Jean Jaures a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Charly ESTEVE, le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs Jean Jaures.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
 - Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)
- Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements

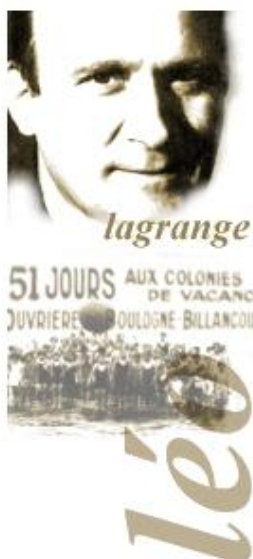
Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. (***Voir annexe***)

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
 - organiser monter une action ponctuelle
 - offrir des formules de vacances
 - faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

ANNEXES

Notre positionnement concernant la Laïcité :

En raison de son **caractère laïc** et sur le fondement de son **projet éducatif**, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli **n'affiche pas d'appartenance** religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion.

Modalités de restauration :

La municipalité de Perpignan propose deux types de menus : **traditionnel / végétarien**, tout en respectant l'apport protéinique journalier.

Les allergies alimentaires sont précisées pour les parents, grâce aux affichages des allergènes (hebdomadaire) ; nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées.

Posture d'équipe :

La particularité de notre public demande une constante attention de la part des animateurs et du directeur. Nous veillerons à anticiper et prévenir toutes formes de violence et dérives de jeux (bagarres, opposition, soumission) qui pourrait s'avérer dangereuses.

Aussi, l'équipe est en surveillance active et se répartit stratégiquement dans la cour, les salles, les locaux. Nos pratiques et notre discours sont cohérents, et chaque enfant retrouvera un cadre, une posture identique, d'un animateur à l'autre. Nous sommes les adultes responsables des enfants et maintenons un cadre et une certaine distance entre eux et nous. Nous ne sommes pas les copains des enfants et évitons tous types de familiarité (check, langage jeune...) Nous sommes gentils avec les enfants et leur parlons comme on attend d'eux qu'ils nous parlent, mais restons cadrant quand il le faut.

Nous montrons l'exemple en toutes circonstances. Nous évitons de prendre les enfants sur nos genoux, dans nos bras, même sur demande (un câlin ou un bisou peuvent être toléré).

Réunion préparatoire :

Les animateurs bénéficient d'un temps de préparation pour les vacances d'été 2022. Il aura lieu début Juin 2022 C'est l'occasion pour l'équipe d'organiser les plannings de la période. Mais aussi d'organiser ou réorganiser les différents temps (cantine, accueil, activités).

Il y aura aussi des temps de régulation et de bilan durant l'été. La participation de tous est obligatoire et proportionnelle à la durée du temps de travail, aussi chacun est libre de s'exprimer dans le respect de tous.

Les animateurs se doivent de faire remonter tous dysfonctionnements ou problématiques rencontrés durant les accueils, ainsi que leurs besoins matériels.

Le temps de préparation se fait sur site, il est possible que certains cas particulier d'enfants soient abordés.

L'équipe est tenue au secret professionnel.

Suivi enfants :

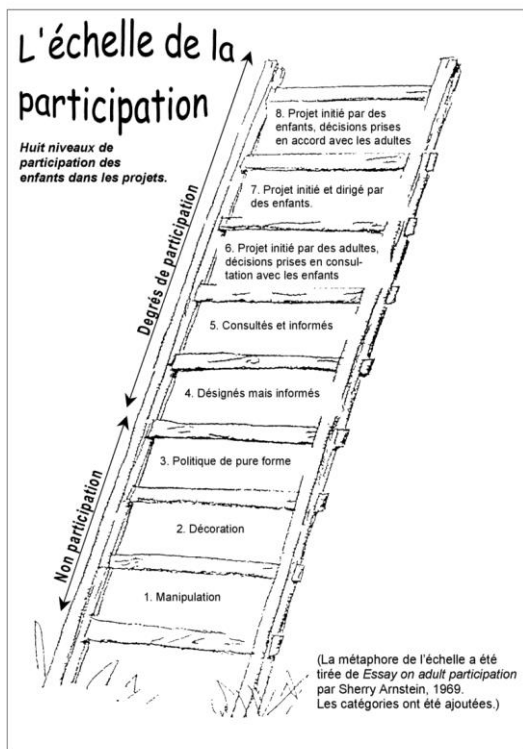
Les enfants « difficiles » nécessitent la mise en place d'un suivi individualisé. Un lien peut être fait avec l'enseignant/le parent concerné et le directeur de l'ALSH Jean Jaures. Les « cas » importants sont notés dans un cahier de suivi afin d'en garder la trace. Un contrat d'engagement sur les comportements et d'aménagement allégé de l'accueil de l'enfant peut être mis en place à la demande du directeur en concertation avec les familles concernées/

La participation des publics :

MONTER L'ÉCHELLE DE LA PARTICIPATION

Par Roger HART

Un pays est démocratique dans la mesure où ses citoyens participent à la vie de la société, notamment au niveau communautaire. La confiance et les compétences nécessaires à la participation s'acquiert progressivement par la pratique. C'est pourquoi les enfants devraient se voir offrir davantage d'occasions de coopérer... Malheureusement, bien que les enfants et les jeunes participent dans une certaine mesure à la vie de la société dans les diverses régions du monde, cette participation est souvent frivole et donne aux adultes l'occasion de les exploiter.



Monter l'échelle de la participation

Roger HART Monter l'échelle de la participation

Roger HART

1. LA MANIPULATION : cette notion décrit les situations où les enfants ne comprennent pas les problèmes qui se posent mais sont entraînés à participer à un projet par les adultes. On peut citer en exemple le cas d'enfants d'âge préscolaire qui portent des affiches politiques décrivant l'importance des politiques sociales pour les enfants.

2. LA DÉCORATION : cette notion s'applique aux occasions fréquentes où on donne aux enfants des T-shirts à l'occasion d'une manifestation en faveur d'une cause quelconque ; les enfants chantent et dansent mais n'ont qu'une idée très vague de ce qui se passe et ne participent pas à l'organisation de la manifestation. Les adultes ne prétendent pas que les enfants sont à l'origine du mouvement, ils utilisent simplement pour soutenir leur cause de façon relativement indirecte.

3. LA POLITIQUE DE PURE FORME : cette notion décrit les situations où les enfants ont apparemment la parole, mais n'ont en fait pas vraiment pu choisir le sujet du débat ou le mode de communication et où ils n'ont qu'une possibilité limitée, lorsqu'elle existe, d'exprimer leurs opinions. Cette notion pourrait s'appliquer aux situations où des enfants intelligents et charmants sont sélectionnés par des adultes pour participer à un jury, sans avoir été au préalable suffisamment informés sur le thème du débat et sans avoir pu s'entretenir avec les autres enfants qu'ils sont censés représenter.

Le diagramme de l'échelle de participation est un élément de départ qui permet de réfléchir sur la participation des enfants aux divers projets. La métaphore de l'échelle est empruntée à un article consacré à la participation des adultes, à laquelle de nouvelles catégories ont été ajoutées.

4. DESIGNÉS MAIS INFORMÉS : à ce niveau, les enfants comprennent les objectifs du projet auxquels ils participent. Ils savent qui décide de leur participation et pourquoi. Ils jouent un rôle véritable (et non pas décoratif). Ils se portent volontaires pour participer au projet, après explication de leur rôle. Les enfants qui ont été pages à New York lors du sommet mondial des enfants sont un exemple de ce type de participation.

5. CONSULTÉS ET INFORMÉS : le projet est conçu et dirigé par des adultes, mais les enfants en comprennent le processus et leurs opinions sont prises au sérieux.

6. PROJET INITIÉ PAR DES ADULTES, DÉCISIONS PRISES EN CONCERTATION AVEC DES ENFANTS : comme le titre l'indique, le projet est initié par des adultes, mais les décisions sont prises en consultation avec les jeunes. Bien que la plupart des projets communautaires soient destinés à être partagés par tous, ils devraient cependant, tout en s'adressant à l'ensemble de la population, accorder une attention particulière aux jeunes, aux personnes âgées et à ceux qui sont susceptibles d'être exclus en raison de leurs besoins particuliers ou d'un handicap.

7. PROJET INITIÉ ET DIRIGÉ PAR DES ENFANTS : nous avons tous des dizaines d'exemples où les enfants conçoivent et exécutent des projets complexes lors de leurs jeux. Il est cependant plus difficile de trouver des exemples de projets communautaires initiés par des enfants. Il semble que les adultes ne savent pas donner suite aux initiatives prises par des jeunes.

8. PROJET INITIÉ PAR DES ENFANTS, DÉCISIONS PRISES EN ACCORD AVEC LES ADULTES : les projets de ce genre, qui se situent tout en haut de l'échelle, sont malheureusement trop rares. À mon avis, c'est parce que les adultes ne sont pas intéressés et ne comprennent pas les intérêts particuliers des jeunes. Nous avons besoin de personnes qui comprennent les indicateurs subtils d'énergie et de compassion des adolescents.

9. MOBILISATION SOCIALE : il n'est pas impossible que, pour certains grands projets de mobilisation, les enfants, bien qu'ils ne soient pas à l'origine du projet, en soient quand même bien informés, qu'ils se sentent réellement concernés par le problème et qu'ils aient même un point de vue critique sur la cause défendue. Certaines activités pourraient par conséquent se retrouver tout en haut de l'échelle de participation et être classées sous la rubrique « désignés mais informés ».

Article publié dans la revue *les enfants d'abord*, UNICEF, avril-Juin 1992.

Gestion des conflits :

Nous nous efforcerons de permettre au public de verbaliser en cas de problèmes. Aussi, la gestion des conflits par la médiation sera mobilisée, afin que les enfants prennent conscience des comportements acceptés (ou non), et de l'utilité du respect des règles de vie.

Des temps de formation seront menés en équipe pour parfaire cette méthode.

(Procédure détaillée dans les « objectifs opérationnels »)

Sanction :

La sanction doit être directement liée avec l'acte répréhensible. L'enfant sera amené à comprendre ses erreurs en « réparant » symboliquement (par le bais d'un travail) ou matériellement (si possible).

En cas de répétition de non respects au règlement, le directeur et l'organisateur se réservent le droit de recevoir certaines familles. Des sanctions plus lourdes peuvent être prises, allant du simple avertissement, à l'exclusion temporaire voire définitive.

Transmission aux familles :

Toutes informations importantes doit remonter aux parents (bon comme mauvais comportement)- Un cahier de liaison est prévu à cet effet.

Dans tous les cas, vous passez par le directeur de l'ALSH, mieux vaut prévenir que guérir, aussi, il est important de vous couvrir, transmettant à votre responsable tout événement marquant (même mineur) concernant un enfant des groupes accueillis.

Responsabilités :

L'animateur peut être responsable des dommages qu'il a causés personnellement, y compris par négligence, imprudence et défaut de surveillance.

L'animateur peut être responsable des dommages causés par les personnes dont il a la garde.

Nous mettons régulièrement à jour le classeur des fiches de renseignements des enfants dont nous sommes responsables.

Nous prenons connaissance des particularités de certains : allergies, lunettes, PAI, droit à l'image, autorisations de rentrer seuls.

Protocole d'accueil individualisé :

Certains cas nécessitent la mise en place d'un protocole d'accueil individualisé (PAI).

C'est un document établi par le médecin traitant ou scolaire est validé par les différents acteurs éducatifs (enseignants, parents, directeurs)

Il précise la pathologie ou maladie de l'enfant ; ainsi que la marche à suivre (réflexes à avoir, procédure à suivre), souvent doublé d'une alternative médicamenteuse si les problèmes s'aggravent. Les cas les plus fréquents sont : l'asthme (prise de Ventoline, voir d'un cachet si grosse crise), les allergies alimentaires (piqûre « Aerius » contre œdème de Quincke, et/ou cachet), épilepsie, reflux gastro-œsophagien. Certaines maladies rares ou orphelines peuvent aussi nécessiter la mise en place de ce protocole.

Le directeur de l'ALSH garde un exemplaire, et fait part du contenu à son équipe.

L'équipe est tenue au secret professionnel.

Blessures légères, moyennes, voir accidents :

En d'accidents ou de blessures, adoptez un comportement adéquat, afin de rassurer l'enfant. Il s'agit de reconnaître la blessure (« Ouh la la, tu as mal... »), sans minimiser les symptômes.

Protéger, alerter, voir secourir, et informer votre directeur. Il prendra la décision. En cas de doute, appelez toujours le 15, et demandez à un médecin conseil son avis, il décidera de nous envoyer les secours (pompiers, ambulance) et en prendra donc la responsabilité. Tout doit être noté dans un cahier, mêmes les blessures mineures.

Vigipirate :

Dans le cadre de ce plan, et après concertation de tous les acteurs éducatifs en début d'année scolaire, il a été décidé ce qui suit :

- Fermer systématiquement la porte à clés
- Les familles sonnent, nous nous déplaçons leur ouvrir

Le directeur de l'ALSH s'occupe et veille à l'exécution concrète de cette mission.

Ceci dit, nous restons présents et vigilants quant aux personnes qui se présentent à la porte. Nous devons connaître et identifier formellement les adultes qui récupèrent les enfants.

Dans le doute, il sera nécessaire de vérifier dans les fiches de renseignements des enfants, d'appeler la famille pour vérification, mais aussi de demander une pièce d'identité quand nous ne connaissons pas les adultes.

Dans tous les cas, passez par le directeur du centre.

Plan particulier de mise en sûreté (PPMS) :

Ce plan qui à l'origine était mis en place et testé en situation réelle de simulation (1 évacuation/1 risque majeur)

Il s'agit d'évaluer et d'organiser, à l'aide d'un travail de préparation théorique (réunion) et d'exercices pratiques (simulations) comment se comporter et réagir en cas de risques majeurs pouvant toucher, la structure, le public (attentat, inondation, tremblement de terre...). La répartition et les actions des adultes s'établissent selon un cahier inhérent à ce plan. Les risques majeurs sont étudiés un à un et les actions varient en conséquence Un

exercice évaluer par la sécurité de la ville de doit avoir lieu par an. En 2022 comme chaque année il devra être réactualisé et testé.

Droits à l'image :

Dans le cadre de nos projets et autres activités, nous pouvons être amenés à prendre des photos et vidéos des enfants :

- Etre attentif aux **non** autorisations (voir Fiches sanitaires) dans ce cas, éviter de prendre des clichés ou films.
- Utiliser l'appareil photos de la structure et non son personnel ou téléphone.

Dans tous les cas, il est formellement interdit de garder ou stocker des images d'enfants accueillis sur vos outils personnels.

Absences/retards :

Les parents retardataires sont systématiquement appelés dès 18h20. Un ou deux avertissements oraux sont formulés. Si le problème persiste, un courrier de l'entité organisatrice leur sera adressé.

En cas de retard, vous (animateurs) prévenez le directeur. En cas d'absence, vous prévenez le directeur et la coordination.

Ménage :

Géré par Léo Lagrange



Léo Lagrange Méditerranée
Souleyman MOUSSA-ARMANET
ALSH Jean Jaures Chemin EL VIVES
06 25 64 76 22
<https://leolagrange-acm-perpignan.org/lae-jean-jaures/>

